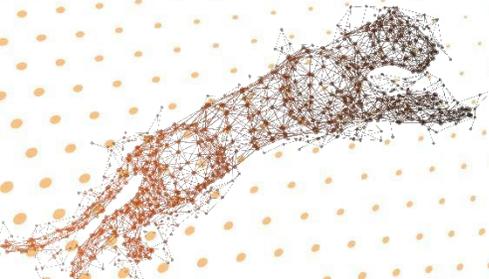


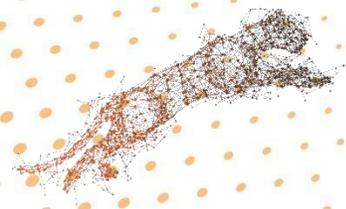
# L'AD NORMANDIE À VOS CÔTÉS !

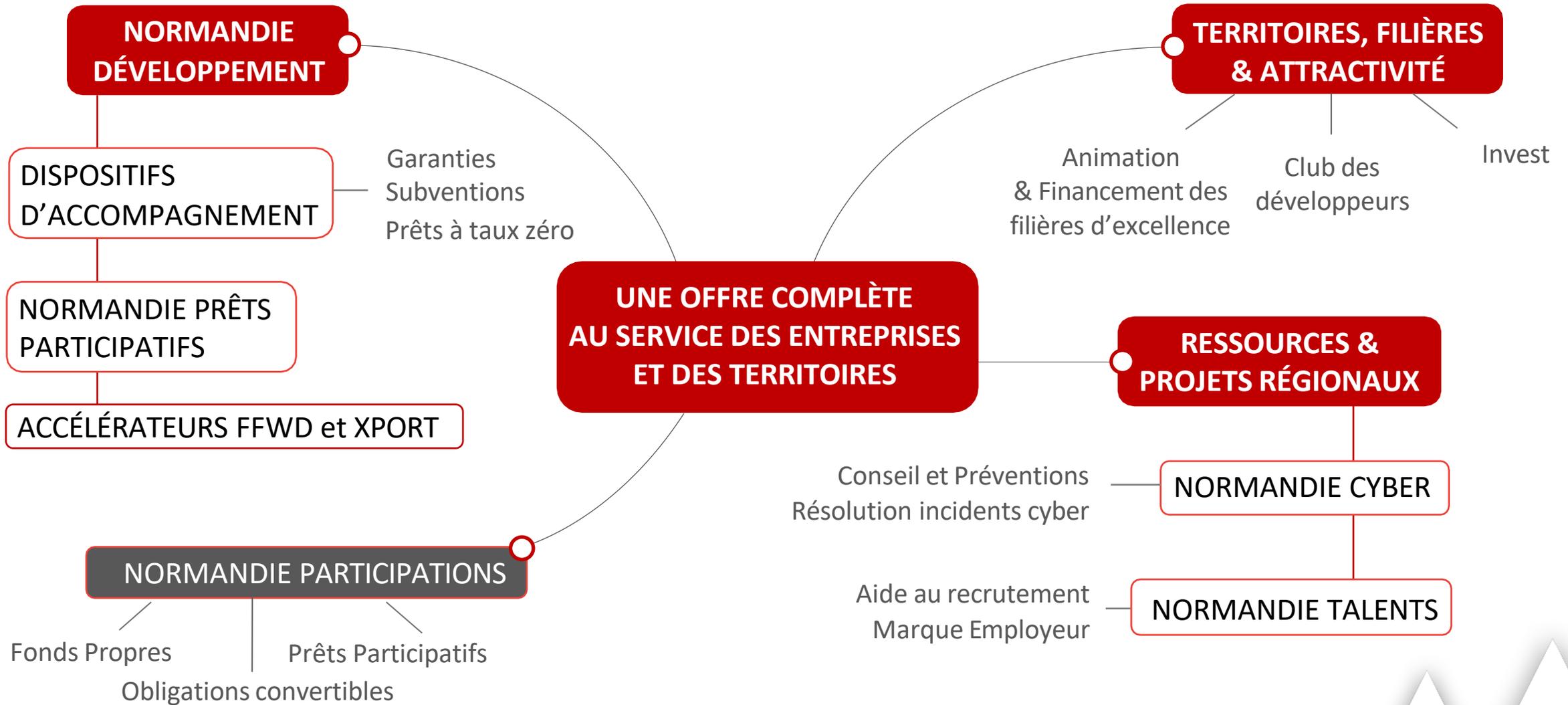
Présentation 24 Janvier 2023



1

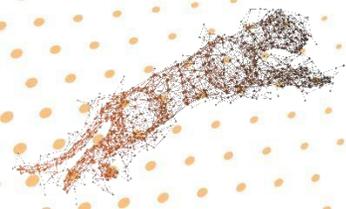
# Un guichet unique





2

# Présentation des dispositifs financiers



## ⇒ 1 PROJET D'ENTREPRISE = 1 SOLUTION

📍 Entreprises en B2B ou B2C

### **Aides plafonnées** selon :

- La réglementation européenne
- Les dispositifs régionaux
- Les fonds propres de l'entreprise

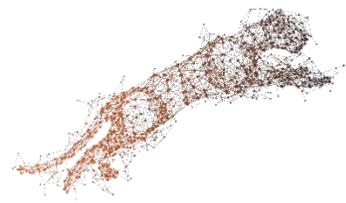
### **Projet :**

- Un besoin / Cahier des charges
- Un calendrier
- Un budget – des ressources

○ L'entreprise ne doit pas être en difficulté et doit être à jour des cotisations

Une **aide** vient obligatoirement financer un **projet** et doit être **incitative**

Chargé d'affaires de l'AD Normandie → interlocuteur privilégié de l'entreprise



# MOYENS D'INTERVENTION : PRÊT / SUBVENTION / GARANTIE / RENFORCEMENT FONDS PROPRES

## PRÊT À TAUX ZÉRO

- Recrutement
- Investissement productif
- Reprise d'entreprise
- Trésorerie / BFR
- Environnement

## SUBVENTION ET PRÊT À TAUX ZÉRO

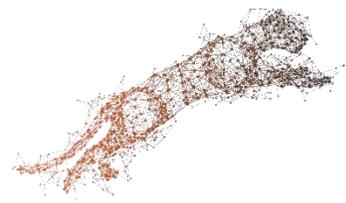
- Innovation
- Environnement
- Conseil
- Transition Numérique
- Export
- Immobilier (en partenariat avec EPCI ou Département)

## GARANTIE

- FRG – Bpifrance
- SIAGI

## FONDS PROPRES

- Prêts Participatifs
- Co-investissement



# CHAMPS D'INTERVENTION

**ENTREPRISE**

STRATÉGIE

INTERNATIONALISATION

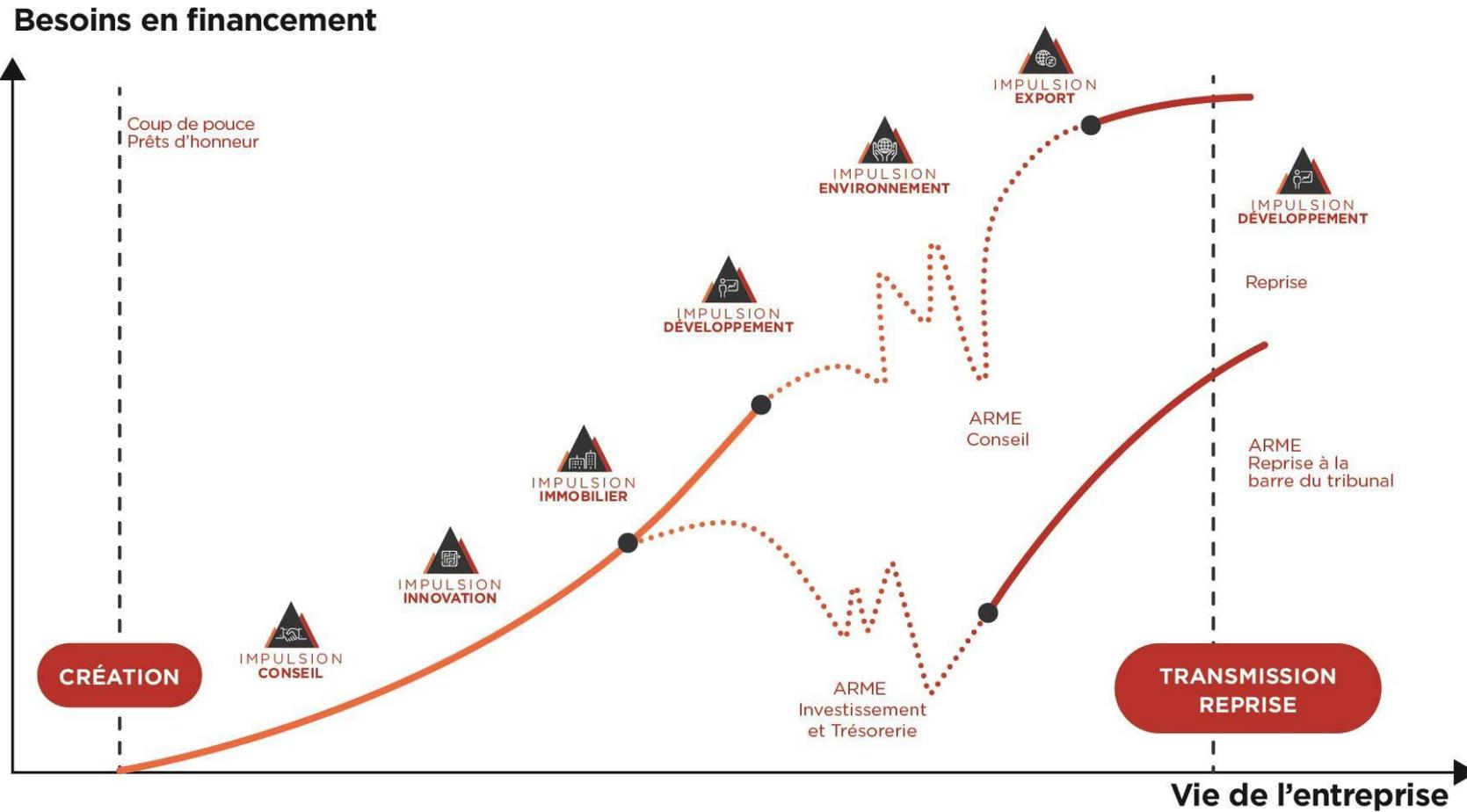
INNOVATION

DÉVELOPPEMENT  
& CROISSANCE

FRAGILITÉ

# UNE OFFRE COMPLÈTE À CHAQUE ÉTAPE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

BtoB

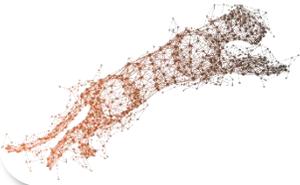


FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE / SIAGI / BPIFRANCE

NORMANDIE PARTICIPATIONS

NORMANDIE PRÊTS PARTICIPATIFS

FONDS RÉGIONAL D'INNOVATION / BPIFRANCE



# IMPULSION CONSEIL STRATÉGIQUE

BtoB

- Favoriser l'accès au **conseil** sur des **dimensions stratégiques**  
Accompagner le recours à des prestations de conseils pour des **projets stratégiques**  
Définir un **projet de croissance**



TPE & PME

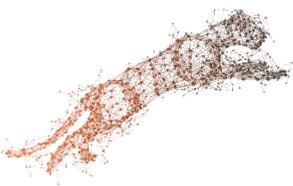
CONSEIL  
STRATÉGIQUE

## DÉPENSES ÉLIGIBLES

- **Prestations de conseils** (non réglementaires et ne relevant pas de la gestion courante)
- **Amélioration de la performance opérationnelle**

## MODALITÉS ET MONTANTS

- **Subvention de 50% maximum** des coûts éligibles
- Dans la **limite de 15 000 € HT par demande** (max 1 000 € HT/jour de consultance)
- 25 000 € HT de subvention par bénéficiaire sur 3 ans



# IMPULSION DÉVELOPPEMENT INVESTISSEMENT PRODUCTIF



Favoriser et soutenir les programmes d'investissements corporels et incorporels



TPE, PME, ETI & GE  
notamment dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie



## TYPE D'AIDE

- **Prêt à taux zéro**, versé en une ou deux fois



## DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Opérations de création et de développement > 150 k€ sur 3 ans
- Investissements corporels de l'entreprise
- Investissements incorporels complétant l'investissement matériel à titre secondaire

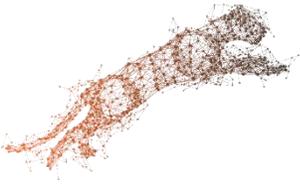


## MODALITÉS

- Taux d'intervention maximum de 25 % des dépenses éligibles
- **Prêt remboursable de 1 à 5 ans, avec 2 ans de différé**
- Aide plafonnée aux fonds propres et quasi-fonds propres, et à hauteur de 1 M€ maximum

INVESTISSEMENT  
CROISSANCE





# IMPULSION DÉVELOPPEMENT TRÉSORERIE

BtoB



Soutenir le développement de l'activité des entreprises avec le financement du BFR



TPE, PME, ETI & GE

notamment dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie

Non éligible : sociétés financières, d'assurance, de gestion de biens immobiliers, logistique et négoce

## TYPE D'AIDE

- Prêt à **taux zéro**, d'un montant maximum de 50 % du besoin, avec une **contrepartie bancaire** ou d'**apports fonds propres**

## DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Financer les **besoins de trésorerie** liés à un projet de croissance ou en cas de tension passagère

## MODALITÉS

- Prêt remboursable sur **4 ans** suite à un **différé de 1 an**
- Aide plafonnée au fonds propres et quasi-fonds propres, et à hauteur de 1 M€ maximum

INVESTISSEMENT  
CROISSANCE

RESSOURCES  
HUMAINES

FRAGILITÉ



# IMPULSION DÉVELOPPEMENT REPRISE - TRANSMISSION

BtoB



Favoriser et soutenir les programmes d'investissements se rapportant à la reprise d'entreprise  
Financer les rachats de parts ou de fonds  
Partager les risques avec les partenaires bancaires



TPE, PME, ETI  
notamment dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie  
Non éligible : sociétés financières, d'assurance, de gestion de biens immobiliers, logistique et négoce

## TYPE D'AIDE

- Prêt à taux zéro, d'un montant maximum de 50 % du besoin, avec une **contrepartie bancaire** ou d'**apports fonds propres**

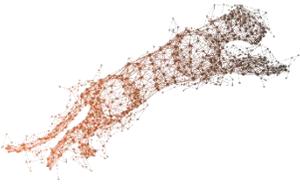
## DÉPENSES ÉLIGIBLES

- **Financement d'acquisition de fonds de commerce ou de parts de société** à partir de 150 000 € de dépenses

## MODALITÉS

- Prêt remboursable sur **5 ans** suite à un **différé de 2 ans**
- Aide plafonnée au fonds propres et quasi-fonds propres, et à hauteur de 1 M€ maximum

INVESTISSEMENT  
CROISSANCE



# IMPULSION ENVIRONNEMENT

BtoB



Soutenir les programmes d'investissements visant à la maîtrise des impacts environnementaux, à la production d'énergie renouvelable et aux démarches d'écoconception



TPE, PME, ETI & Groupe  
hors structures agricoles

## TYPE D'AIDE

- Prêt à taux zéro ou subvention

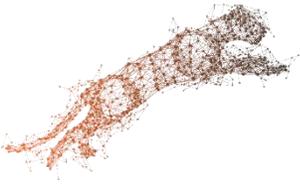
## DÉPENSES ÉLIGIBLES

**Investissement de 50 000 € minimum** correspondant au surcoût de la solution en comparaison à celle de référence non performante  
- **Au-delà des normes environnementales** (énergies renouvelables, économies matières 1<sup>ères</sup>, réemploi des déchets...)

## MODALITÉS

- En concertation avec l'ADEME pour la viabilité du projet
- PTZ jusqu'à 35 % ou 50 % selon la typologie d'investissement et du projet
- Remboursement du PTZ **de 2 à 5 ans**, après un **différé de 1 à 2 ans**
- Subvention **de 0 à 10 %** en fonction du risque du projet

INVESTISSEMENT  
CROISSANCE



# IMPULSION IMMOBILIER

BtoB



Financer des programmes d'investissements immobiliers & fonciers, en complémentarité avec les EPCI et les Départements



Entreprise industrielle et de service à l'industrie  
Non éligible : sociétés financières, d'assurance, de gestion de biens immobiliers, logistique et négoce

## TYPE D'AIDE

- **Subvention**

## DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Opérations immobilières et foncières d'au moins **600 000 € HT** sur 3 ans (terrains et bâtiments)

## MODALITÉS

- Subvention d'un **montant de 50 000 € maximum**, dans la limite de 7 % des dépenses éligibles
- **Aide versée directement à l'entreprise ou à la société foncière porteuse du projet**, déclenchée sur demande de l'EPCI et/ou du Département dont dépend le projet de l'entreprise

INVESTISSEMENT  
CROISSANCE

- Renforcer la compétitivité
- Proposer une réponse adaptée à la stratégie des entreprises en conquête de nouveaux marchés export



TPE, PME (ETI uniquement pour l'Impulsion Export notamment dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie  
Non éligible : sociétés financières, d'assurance, de gestion de biens immobiliers, logistique et négoce

## IMPULSION EXPORT

- **Subvention de 50 % maximum** des coûts éligibles
- Programme minimum de dépense de 4 000 €
- Subvention jusqu'à 50 % max des dépenses éligibles (maxi 75 000 €) sur deux années glissantes

### Dépenses éligibles :

- **Études, conseils, réglementations ...**
- **Déplacement** à l'international et frais de participation à des **salons**
- Frais de **marketing** et **communication**
- Renforcement de **compétences internes** (CDI, CDD durée min 6 mois, contrats d'alternances...)
- **Indemnité mensuelle forfaitaire du V.I.E**

## TICKET MODÉRATEUR

- **Subvention** à hauteur de 50 % du montant total HT sur l'accompagnement Business France
- Seuil de déclenchement 500€ HT
- Dans la limite de trois opérations, plafonné à 15 000 € par année civile

### Dépenses éligibles :

- Test sur offre
- Participation à un pavillon France lors de salons internationaux
- Opérations de communication
- Études de marché

## PANORAMA XPORT

### **Objectif :**

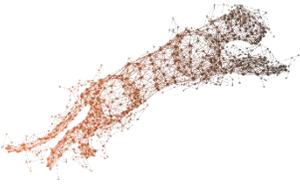
Un accompagnement pour valider la faisabilité du projet et structurer la stratégie d'internationalisation

### **Entreprises cibles :**

Entreprises primo-exportatrices normandes

### **Modalités :**

Sous réserve d'éligibilité, prestation sur-mesure financée à 100 % par la Région Normandie



# AIDES À L'INNOVATION

BtoB

- Permettre le déploiement de projets innovants  
Soutenir les risques d'innovation pris par les entreprises régionales et par les organismes de recherche  
Créer de la valeur ajoutée, de l'emploi et une montée en compétences en R&D



TPE, PME & ETI  
non éligibles : sociétés financières, d'assurance et de gestion de biens immobiliers agricoles/pêche

## IMPULSION INNOVATION

- **Subvention ou avance remboursable**
  - **50 % de taux d'aide maximum** modulable en fonction du risque du projet et de la taille de l'entreprise
- Dépenses éligibles :
- Coûts de personnel, amortissements matériels, consommables, propriété industrielle – Prestations en lien avec le projet

## FONDS RÉGIONAL D'INNOVATION

- **Subvention, prêt à taux zéro ou avance remboursable**
  - **Financement jusqu'à 50 % des dépenses éligibles**
- Dépenses éligibles :
- Coûts de personnel, amortissements matériels, consommables, propriété industrielle – Prestations en lien avec le projet

## PIA

- **Subvention, prêt à taux zéro ou avance remboursable**
  - Aides comprises entre **100 k€ et 500 k€** plafonnées à **50 % des dépenses éligibles et aux fonds propres**
    - Phases de faisabilité soutenues sous forme de subvention
    - Phases de développement de l'innovation soutenues sous forme d'avance récupérable
- Dépenses éligibles :
- Coûts de personnel, amortissements matériels, consommables, propriété industrielle – Prestations en lien avec le projet

INNOVATION

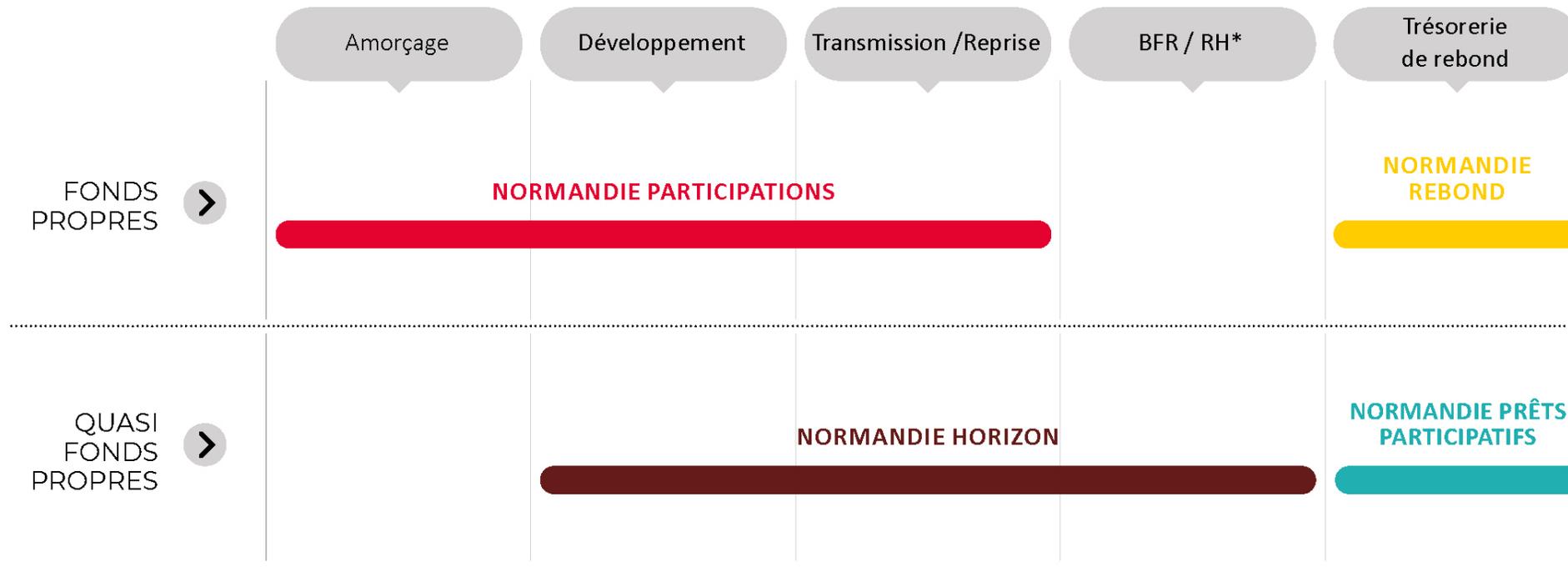


# SOLUTIONS RÉGIONALES POUR RENFORCER VOS FONDS PROPRES

BtoB

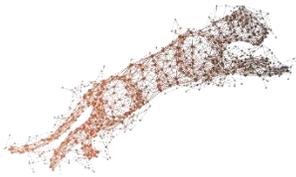
BtoC

## SELON VOS BESOINS :



INVESTISSEMENT  
CROISSANCE

\* Besoin en Fonds de Roulement / Ressources Humaines



# DISPOSITIF ARME

## Anticipation Redressement Mutations Économiques

BtoC

BtoB



**Entreprises normandes** qui traversent une période de turbulence et rencontrent des **difficultés structurelles ou conjoncturelles**

### Les champs d'actions :

- Conseil** : Permettre de réaliser une analyse de situation afin de définir une stratégie de consolidation ou de rebond. Prise en charge partielle des coûts des procédures amiables ou collectives
- Investissement** : Permettre de mener à bien leur plan d'investissement
- Reprise** : Appui aux reprises d'entreprises en difficulté y compris à la barre du tribunal
- Trésorerie** : Permettre aux entreprises fragiles et en difficulté de financer leur besoin en fonds de roulement
- Dirigeants en difficulté** : Soutenir les dirigeants en difficulté au travers de son partenariat avec les associations APESA, 60 000 rebonds et Second Souffle

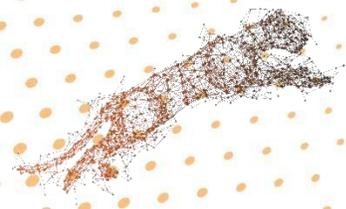
FRAGILITÉ

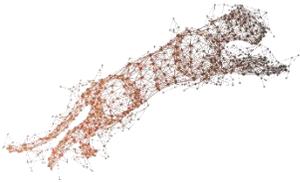
Contact : [arme@laregionnormandie.fr](mailto:arme@laregionnormandie.fr) / 02.31.06.89.00



3

# Offre de services aux entreprises





# AIDE AU RECRUTEMENT & À LA FORMATION

BtoB

BtoC

- Accompagner les entreprises normandes dans leurs **projets de recrutement**  
Mettre en place et financer des **parcours de formation** adaptés aux besoins en compétences



TPE & PME normandes ou souhaitant s'implanter en Normandie  
Sans service support RH

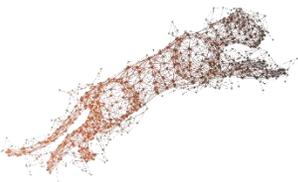
## ACCOMPAGNEMENT RH

- Identification des besoins en compétences
- Sourcing et pré-sélection de candidats qualifiés
- Conseils sur modalités et formes d'emploi
- Sensibilisation à une démarche « Marque Employeur »
- Accompagnement sur la création d'une démarche « Marque Employeur »
- Information sur les aides à l'emploi
- Mise en place de formations

## MODALITÉS

- Mise en relation avec le département Normandie Talents

RESSOURCES  
HUMAINES



Un **service de proximité en cas d'incident cyber** et pour accompagner les entreprises dans leur montée en maturité dans le domaine cyber.



**NORMANDIE  
CYBER**

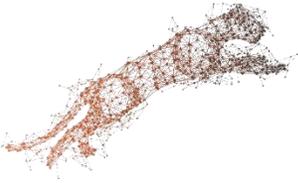
CENTRE DE RÉPONSE AUX INCIDENTS CYBER

0 808 800 001

CONSEIL  
STRATÉGIE

## LES SERVICES

- **Identification de vulnérabilités** de votre système d'information (service proposé en lien avec l'ANSSI)
- **Veille et alertes** (également en lien avec l'ANSSI)
- **Accompagnement de votre projet de montée en maturité :** conseil et assistance technique sur les audits cyber



# PACK ÉNERGIES NORMANDIE

BtoC

BtoB

- Un site internet « Pack Energies Normandie » pour identifier en quelques clics les aides financières, qu'elles soient portées par l'État ou la Région, pour répondre au mieux aux problématiques des entreprises du territoire en termes de dépenses énergétiques.

## L'URGENCE

- Compensation des pertes par des amortisseurs
- Aides aux dirigeants dans la médiation
- Des aides en trésorerie

## RÉFLÉCHIR POUR AGIR

- Aides aux diagnostics pour identifier les leviers d'investissements et pour piloter leur facture d'électricité
- Des aides pour préparer les investissements de demain
- Des aides à la trésorerie

[www.packenergiesnormandie.fr](http://www.packenergiesnormandie.fr)

# L'AD NORMANDIE À VOS CÔTÉS !

Pour en savoir plus

[www.adnormandie.fr](http://www.adnormandie.fr)

